

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 24 du 21 juin 2018

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 30 mai 2011 portant création des commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des fonctionnaires du ministère de la défense.

Du 30 mai 2018

MINISTÈRE DES ARMÉES.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 30 mai 2011 portant création des commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des fonctionnaires du ministère de la défense.

Du 30 mai 2018

NOR A R M H 1 8 1 5 0 9 7 A

Texte modifié :

Arrêté du 30 mai 2011 (JO n° 138 du 16 juin 2011, texte n° 6 ; signalé au BOC 33/2011 ; BOEM 251.1.2.3, 252-0.3) modifié.

Référence de publication : JO n° 126 du 3 juin 2018, texte n° 10 ; signalé au BOC n° 24/2018.

JO n° 126 du 3 juin 2018, texte n° 10